

INTRODUCTION

On 21 November 1959 the General Assembly adopted resolution 1401 (XIV), in which it expressed the opinion that it was desirable to initiate preliminary studies on the legal problems relating to the utilization and use of international rivers with a view to determining whether the subject was appropriate for codification. To that end, it requested the Secretary-General to prepare and circulate to Member States a report containing, among other things, information provided by Member States regarding their laws and legislation in force in the matter and, when necessary, a summary of such information, together with a summary of existing bilateral and multilateral treaties relating to the subject.

Since the report, in accordance with the General Assembly resolution, contains only summaries of the legislative texts and treaty provisions, the Secretariat has decided to publish the full texts in this volume of the Legislative Series.

The legislative texts were provided by Governments in response to two notes verbales sent to them on 18 February and 2 November 1960 by the Secretary-General.

The treaty texts were collected by the Codification Division of the Office of Legal Affairs of the Secretariat during its research in preparation for the Secretary-General's report mentioned above. As a rule the treaties included are in force, or came into force at some time. A few of them, however, were signed recently but had not come into force by the time this volume went to press. Since they are of interest in this connexion, they have been included in this volume and their status has been indicated in notes.

INTRODUCTION

L'Assemblée générale a, en date du 21 novembre 1959, adopté la résolution 1401 (XIV) par laquelle elle a exprimé l'avis qu'il est souhaitable d'entreprendre des études préliminaires sur les problèmes juridiques que posent l'exploitation et l'utilisation des fleuves internationaux, afin de déterminer si la question se prête à codification. A cette fin, elle a prié le Secrétaire général de préparer et de communiquer aux Etats Membres un rapport contenant, entre autres, les renseignements fournis par ces Etats au sujet de leur législation en vigueur dans ce domaine ou, le cas échéant, un résumé de ces renseignements, ainsi qu'un résumé des traités multilatéraux et bilatéraux en vigueur qui ont trait à la question.

Comme ce rapport¹ ne reproduit, conformément à la résolution de l'Assemblée générale, qu'un résumé des textes législatifs et des dispositions de traités, le Secrétariat a décidé d'en publier dans le présent volume de la Série législative le texte intégral.

Les textes législatifs ont été fournis par les Gouvernements en réponse à deux notes verbales que le Secrétaire général leur a adressées respectivement en date des 18 février et 2 novembre 1960.

Quant aux textes des traités, ils ont été rassemblés par la Division de la Codification du Service juridique du Secrétariat à l'occasion des recherches qu'elle a effectuées en préparation du susdit rapport du Secrétaire général. En principe, les traités retenus sont en vigueur ou sont entrés en vigueur à un moment donné. Cependant, un petit nombre d'entre eux ont été récemment signés mais ne sont pas encore entrés en vigueur à la date de la mise sous presse du présent volume. Etant donné l'intérêt qu'ils présentent en la matière, ces traités ont été inclus dans le présent volume avec des notes indiquant leur statut.